



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 MARS 2026

Délibération n° 15-2026
Rapporteur : Laurence BEATRIX

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2026
Publication : 12/03/2026

Votants pour : 27
Votants contre : 0
Abstentions : 0

L'an deux-mille-vingt-six, le deux mars, à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Mickael PEREIRA, 1^{er} adjoint, en suppléance de Madame le Maire empêchée.

Présents : Mickaël PEREIRA, Sara FERAUD, Camille DAEL, Louis CHOAIN, Sabrina BECHET, Guillaume WIENER, Pierre BIBET, Frédérique PARIS, Jérôme VARANGLE, Pierre JALET, Laure BONMARTEL, Jocelyn COUASON, Thierry JOSSE, Laurence BEATRIX, Colette GENET, Julien LEFEVRE, Gérard DUBUCHE, Pascal GRIHAULT, Sébastien LERAT, Sandrine BOZEC, François VANFLETEREN, Claire PITETTE, Pascal DIDTSCH, Simon JARAIE, Laurence CAUSIER-LEMIRE

Pouvoirs : Pascal SEJOURNE à Louis CHOAIN, Régis ROUSSEL à Thierry JOSSE

Absents : Marie-Lyne VAGNER, Hugues CANTEL, Valérie DIOT, Chantal HERVIEU, Justine PIQUOT, Ulrich SCHLUMBERGER

Date de la convocation : mardi 24 février 2026

Secrétaire de séance : Laurence BEATRIX

Objet :

APPROBATION DE PROJET D'ACQUISITION D'UN MINIAMBULE

Exposé des motifs :

Dans le cadre du projet municipal « Culture pour tous », les services du Pôle Action Culturelle de la Ville développe des actions en direction des habitants. En effet, la politique culturelle municipale place l'habitant au cœur de son projet.

Objectifs :

- Proposer des temps de médiation culturelle au plus près des habitants
- Favoriser l'accès à la culture et aux loisirs
- Faciliter les rencontres interculturelles dans les quartiers

Afin de permettre d'apporter la culture et notamment la lecture publique au plus près des habitants, la Ville souhaite acquérir un miniambule par la société Les-Zambules. Il s'agit d'une bibliothèque ambulante équipée, sous forme d'une remorque légère.

Cet outil de médiation permettra de déployer des actions « hors les murs » de la médiathèque/ludothèque et d'aller à la rencontre des publics qui ne pousseraient pas spontanément les portes de nos structures.

Cette bibliothèque légère et surprenante se veut un nouvel outil contribuant à sortir le livre de l'espace parfois intimidant et sanctuarisé des lieux de culture pour le mettre en valeur dans l'espace public, lieu de cohabitation ouvert à tous et à l'usage de tous.

Une programmation sera réalisée pour déployer des animations sur les 2 quartiers Politique de la Ville QPV (Bourg Le comte et Stade) pour lesquels un soutien financier est apporté par l'IBTN et l'ANCT. Des actions seront également proposées en ville, notamment dans le cadre des temps forts de la culture mais également des programmations de la Ville.

Pour réaliser ce projet, une demande de subvention de l'Etat est sollicitée via la DGD (Dotation Générale de Décentralisation) pour l'acquisition de ladite structure mobile.

Plan de financement :

Coût global HT : 16 300€
Subvention DGD : 13 040€ (80%)
Ville de Bernay : 3 260€ (20%)

Délibération :

Vu le Code général des collectivités territoriales
Vu la loi n°2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité

D'APPROUVER le projet d'acquisition d'un miniambule et son plan de financement

D'AUTORISER Madame le Maire à signer tout document s'y référant

Pour copie certifiée conforme

signé électroniquement le 09/03/2026,
par PEREIRA Mickaël, 1er adjoint au Maire

